



Compte Rendu CTL du 05/07/2022

Les vacances d'été approchent et le marathon des différentes instances avec.

Entre les groupes de travail, les CHSCT, les CTL, les CDAS et les CAP de recours en notation les organisations syndicales et vos représentants ont tenu à rappeler à notre directeur qu'il n'était pas possible de tenir autant de réunions en 1 mois.

Le directeur en convient et propose qu'un calendrier prévisionnel soit envoyé.

Nous nous retrouvons donc ce jour avec un ordre du jour important.

◆ DUERP, Tableau de veille sociale, télétravail-bilan 2021 2022, observatoire interne :

Le DUERP, document unique d'évaluation des risques professionnels apporte une réflexion la plus ouverte possible sur les conditions de vie au travail.

Seul souci, tous les chefs de service ne jouent pas le « jeu », à savoir réunir les agents pour discuter ensemble et faire une synthèse adressée à la direction.

La CGT Finances publiques 33 a demandé au directeur de relancer les chefs de service récalcitrants. La Direction va se pencher sur le problème.

La présence sur certains sites de l'assistante de prévention a permis, cette année, d'aider certains services à mieux comprendre la démarche.

Nous validons cette initiative et espérons qu'elle sera renouvelée l'an prochain.

Le tableau de veille sociale offre une vision globale des conditions de vie au travail comme les réorganisations, la mise en place du télétravail pérenne, la présentation des fiches de signalement etc....

C'est par cet intermédiaire que nous avons pu nous apercevoir que 19 fiches de signalement n'ont pas été remontées au CHS.

Afin d'éviter ce genre d'écueil, nous vous invitons à systématiquement nous transmettre une copie des fiches.

Les chiffres transmis par la direction montrent une diminution des écêtements, du taux d'absentéisme pour arrêt maladie et des jours mis sur le compte épargne temps.

Néanmoins ces baisses sont à nuancer car la période de pandémie a profondément bouleversé l'organisation dans nos services.

L'augmentation des télétravailleurs est le seul critère que nous retiendrons tant la pandémie a permis aux agents de découvrir cette nouvelle façon de travailler.

Pour la CGT Finances publiques 33, il faut être attentif à cette nouvelle façon de travailler.

En effet, nous entendons bien que le télétravail permette de travailler au calme, évite de longs déplacements et que certaines missions s'effectuent plus facilement en télétravail.

Cependant nous pensons que le travail d'équipe reste indispensable dans nos services et que le télétravail ne doit pas être la solution pour fuir les problèmes (surcharge de travail, pression des encadrants etc...)

Bilan à mi-parcours du plan d'action DGFIP 2020-2022 pour l'égalité professionnelle :

En déclaration liminaire , la CGT finances publiques 33 s'est dite profondément choquée à la lecture des documents transmis.

En effet nous pensons que beaucoup de travail reste à faire lorsque l'on peut lire :

« le télétravail est une avancée professionnelle pour que les femmes puissent mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle »...

Si le télétravail est une avancée pour la qualité de vie, des hommes comme des femmes, il ne peut être considéré comme une avancée pour l'égalité professionnelle.

Si la DGFIP considère que renvoyer les femmes en télétravail à la maison est une avancée car cela leur permet d'avoir plus de temps pour gérer les enfants et la maison, le combat sur l'égalité professionnelle est loin d'être gagné...

Espérons que nous ayons été entendus...

La CGT Finances Publiques 33 particulièrement sensible à ce sujet restera vigilante sur ce dossier.

◆ Bilan et Plan local de formation 2022 :

En préambule nous tenons à rappeler au directeur que la e-formation n'est pas satisfaisante et que seules les formations en présentiel permettent un échange et une participation active.

En effet, il n'est pas toujours possible d'effectuer les e-formation dans de bonnes conditions car peu d'agents peuvent en bénéficier dans un bureau dédié. La plupart effectuent les e-formations à leur poste tout en continuant travailler.

Le directeur en convient et propose que des salles soient prévues dans les espaces de travail.

Nous lui laissons le bénéfice du doute quant à la faisabilité.

Concernant les formations, la grande nouveauté vient du fait qu'une nouvelle application nommée Sémaphore va être mise en ligne sur notre espace professionnel à l'automne.

Cette application proposera le catalogue des formations disponibles et permettra aux agents de s'inscrire directement aux formations souhaitées.

La validation du chef de service sera toujours nécessaire mais la formation professionnelle recevra la demande de l'agent en même temps.

◆ Questions diverses :

Au CHSCT, les organisations syndicales ont voté l'attribution d'une enveloppe aux agents pour l'achat de luminaires, de tapis de souris, de bras articulés, de supports portables et de valises à roulettes.

La CGT Finances Publiques 33 a tenu à informer le directeur que le recensement demandé aux chefs de services n'était pas effectué par tous.

Nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible via notre boîte mail si vous n'avez pas été consulté sur le sujet.

La CGT Finances Publiques 33 a réitéré sa demande pour que tous les agents soient informés directement par la Direction de la possibilité de commander du matériel.

En conclusion de ce compte rendu, nous en profitons pour féliciter nos camarades de la Fédération CGT commerce qui sont à l'origine de la condamnation de Mc Donald's France pour fraude fiscale, fruit d'une coalition européenne et américaine de syndicats. Dommage que BERCY oublie de le préciser dans son message sur Ulysse !

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et restons disponibles via notre boîte mail pour répondre à vos questionnements.

Les élus au CGT Finances publiques 33 au CTL

Karine Joly, Aurélie Vuaillet, Christophe Deschamps et Stéphane Joly